

ALLOCUTION DE MONSIEUR PIERRE MAUROY
A L'OCCASION DE L'INAUGURATION DES HALLES
CENTRALES LE 12 NOVEMBRE 1983

Ce n'est pas une simple formule de politesse, de ma part, de vous dire tout d'abord, combien je suis heureux de vous accueillir ici aujourd'hui.

Car à tous ceux qui ont pu craindre, un moment, voir s'éteindre l'un des quartiers de notre ville auquel nous sommes tout particulièrement attachés, à tous ceux qui auraient pu appréhender le pire, et aussi à tous ceux qui nous ont fait confiance nous espérons offrir un bel exemple d'animation d'un quartier très typé et de réhabilitation d'un très beau "Pavillon Baltard" de notre ville.

Mais c'est aussi et surtout, l'exemple réussi d'une double collaboration : d'abord une collaboration étroite entre une collectivité locale et des partenaires économiques qui a débouché sur cette réalisation dont nous sommes fiers à présent, ensuite une collaboration, je dirais plutôt la cohabitation intelligente d'une surface commerciale de taille moyenne et de cellules artisanales qui sont un éventail typique des métiers actuels précieux pour notre équilibre économique et urbain,

→ Quelles sont les raisons de cette opération ? Elles sont de deux ordres. D'abord, nous avons eu ensemble la volonté de relancer ~~redynamiser~~ un quartier qui était par tradition, un quartier commercial.

En effet, les Halles Solférino constituaient, voici une dizaine d'années un pôle d'attraction commerciale de tout premier ordre; Ce quartier tout à fait particulier vivait au rythme du marché de gros, des forêts des halles, et des allées - venues matinales des commerçants. Cette animation s'est éteinte peu à peu après que le marché de gros ait été transféré au M.I.N. de Lomme.

.../...

*le quartier
comparé*

*l'exemple
d'animation*

*"Cohabitation
intelligente"*

D'abord...

Mais la question est devenue encore plus aigue et la ^{relance}redynamisation commerciale de ce quartier éprouvé par le transfert du marché de gros s'est révélée encore plus nécessaire avec la fermeture - voici 3 ans - des Nouvelles Galeries situées dans le secteur proche de la rue Nationale.

En effet la fermeture des Nouvelles Galeries, outre les problèmes d'emploi que l'on a connus, a considérablement gêné la population Lilloise qui voyait disparaître là un point d'alimentation courante particulièrement important.

→ La deuxième raison qui nous a conduit à mener cette opération, c'est la volonté de préserver la qualité architecturale de ce bâtiment proche des Pavillons Baltard.

Cette opération vient d'ailleurs dans la droite ligne d'une autre renovation à laquelle nous tenions beaucoup ^{que}et nous avons d'ailleurs menée en concertation avec les commerçants : la rénovation des halles de Wazemmes, bien que leur vocation soit sensiblement différente.

C'est ainsi qu'à LILLE nous avons su préserver nos halles et redonner vie à ces deux quartiers.

Je rappellerai brièvement la manière dont nous avons monté cette opération : ^{Une}S.C.I. entre la Société "Frais-Marché GRO", et la Chambre de Métiers a été créée pour la réhabilitation des halles, la ville de Lille apportant par bail à construction le bâtiment à la S.C.I.

Si j'ai rappelé ce "montage" c'est parce que je tenais à souligner qu'il s'agit là d'un remarquable exemple de collaboration efficace entre une commune, la ville de Lille, un établissement public - la Chambre de Métiers - et une Société privée - Frais-Marché GRO" - afin de satisfaire au mieux l'intérêt général (l'intérêt général étant en l'occurrence le commerce de proximité) et d'améliorer le cadre de vie, puisqu'il s'agissait de réhabiliter un bâtiment à l'état de friche.

.../...

Je ne reviendrai pas sur l'activité qu'abrite ce bâtiment, puisque Monsieur LALANDE vient de nous en parler.

Je voudrais seulement insister sur le fait que les commerçants, les artisans, sont essentiels à la vie collective, à la qualité de la ville, et à la qualité de la vie, tout simplement.

Quant à l'artisanat, plus particulièrement, il s'agit d'un secteur essentiel puisqu'il concerne 10 % de la population active du pays.

L'artisanat joue donc et doit continuer de jouer un rôle fondamental et irremplaçable. C'est vrai notamment en matière d'emplois. A l'inverse de l'industrie et de l'agriculture, l'ensemble des métiers de l'artisanat ont été créateurs net d'emplois au cours des dix dernières années. C'est dire que dans la bataille que nous menons sur ce front ils peuvent avoir un rôle décisif. D'autant que la création d'emplois dans ce secteur requiert des investissements relativement moins importants que dans les autres secteurs.

Devant l'assemblée permanente des chambres de métiers, le 27 Octobre dernier, j'ai fait le bilan de 30 mois d'action gouvernementale pour le commerce et l'artisanat. J'ai notamment montré que la volonté du gouvernement est d'assurer le dynamisme et la compétitivité de ce secteur.

C'est pourquoi l'action menée en faveur des commerçants et artisans s'est traduite par la mise en oeuvre de mesures significatives, tant pour faire face à l'avenir en soutenant leur activité économique que pour répondre à leurs aspirations sociales légitimes.

Je les rappellerai brièvement :

→ C'est d'abord l'amélioration du statut du commerçant et de l'artisan. Sur ce plan nous avons fait un pas décisif vers l'égalité ~~sur le plan social et fiscal~~ puisque les conjoints de commerçants et artisans sont dotés désormais d'un véritable statut, et ~~que nous~~ ^{pourquoi} nous avons amélioré la protection sociale des retraités.

.../...

Nous avons aussi agi en faveur du développement de l'entreprise commerciale et artisanale : la loi sur la formation continue, votée le 23 Décembre 1982 est entrée pleinement en application ; elle permet notamment l'amélioration de la qualification des artisans, mais aussi des salariés et de leurs conjoints.

Par ailleurs, nous revaloriserons progressivement l'apprentissage qui allie formation théorique et stage pratique en entreprise. C'est tout le sens des mesures sur l'apprentissage adoptées lors du Conseil des Ministres du 7 Septembre dernier.

Il a été notamment décidé d'augmenter la durée d'enseignement théorique par les C.A.P. de haute technicité, d'ouvrir la possibilité du C.A.P. complémentaire ou d'une troisième année d'apprentissage, ceci avec le souci de renforcer par ailleurs la qualité pédagogique.

par Il importe en effet de donner à tous ceux qui sont attirés vers les métiers, les meilleurs atouts pour que l'esprit d'initiative et la volonté d'entreprendre puissent s'appuyer sur des bases solides de gestion et de technique. ~~Bref, il faut permettre la constitution d'unités économiques viables.~~

C'est pourquoi le gouvernement a décidé de constituer prochainement, entre les pouvoirs publics, les chambres de métiers et les organisations professionnelles, un groupe de travail chargé d'élaborer le cadre général dans lequel cette recherche de la qualification pourrait se concrétiser.

L'entreprise artisanale mérite également une politique particulière - 850.000 entreprises sont réparties sur l'ensemble du territoire. C'est un tissu vivant et dynamique qu'il nous faut libérer des contraintes accumulées au fil des ans : nous nous attacherons donc à encourager l'initiative et la responsabilité individuelles.

.../...

Dans ce domaine, le gouvernement a voulu faire un effort particulier puisque en 1983, 7 milliards 200 millions de francs de prêts spéciaux ont été débloqués pour l'artisanat.

D'ores et déjà, nous avons mis en place une procédure expérimentale de prévention rapide pour soutenir les entreprises artisanales en difficulté. Cette procédure, aussitôt qu'un premier bilan en aura confirmé l'efficacité, pourrait être largement étendu.

Enfin, la loi sur les coopératives artisanales, qui entrera très prochainement en application, constitue dans certaines branches, une réponse bien adaptée à l'évolution des activités économiques.

Je terminerai ce propos en rappelant la phrase du Président de la République qui lors de la journée européenne de l'apprentissage artisanal, soulignait : "L'artisanat n'est pas une réserve à protéger, mais une pépinière d'entreprises". Je crois qu'ici, au nouvelles Halles centrales, nous avons un très bel exemple de la remarquable vitalité de ce secteur économique.

à fournir
à cultiver

Halles centrales : « On a joué... gros »

« **C**OHABITATION intelligente d'une surface commerciale de taille moyenne et de cellules artisanales qui sont un éventail typique de métiers actuels précieux, pour notre équilibre économique et urbain » c'est ainsi que M. Pierre Mauroy, Premier ministre, maire de Lille, a présenté la rénovation des Halles centrales, par des architectes de talent : MM. Reichem et Robert.

Ceux-ci ont réussi la performance de respecter le cadre ancien et de créer un bel exemple d'animation, reliant onze activités différentes : coiffeur, bijoutier, opticien, esthéticienne, photographe, créateur floral, cordonnier, pressing, pizza, plats préparés chinois à emporter, et maroquinerie.

L'inauguration s'est déroulée samedi en présence de M. Mauroy, de MM. Gilbert Lalande président de la Chambre des métiers du Nord ; Gusse, représentant M. Marcel Delcourt, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing ; MM. Donnay, conseiller général ; Delfosse, député-maire de Lambertsart ; le Dr. Matériau, et M. Dassonville, adjoints au maire ; Mme Escande, MM. Bochner, Chauvierre, Delannoy, Cacheux, conseillers municipaux.

Réhabilitation

La ville a souhaité une réhabilitation des anciennes halles Solférino, dans le péricentre de Lille.

De nombreuses possibilités de réutilisation des halles s'offraient : centre de loisirs ou culturel, services municipaux... Mais le choix de la municipalité s'est porté sur l'implantation d'activités économiques susceptibles de revitaliser un quartier mis en sommeil après le transfert du marché de gros de fruits et légumes.

L'opération consiste en l'implantation d'une moyenne surface alimentaire (surface de vente : 1.200 m²) et de cellules artisanales d'une surface totale de 429 m².

La réalisation des halles Solférino s'intègre parfaitement, dans le cadre d'une politique d'implantation d'entreprises artisanales en milieu urbain, visant à mettre en accord l'équipement artisanal et l'environnement économique. La Chambre des métiers s'est donc associée pour la réhabilitation des halles Solférino et Société Frais Marché Gro, qui exploitera la surface alimentaire.

Le montage juridique allie la constitution d'une S.C.I. associant la Chambre des métiers et cette surface concède à la S.C.I. le terrain sur lequel sont édifiées les halles par le moyen d'un bail à construction de 18 ans pour un loyer préférentiel. Après attribution des cellules, la Chambre des

métiers cède aux artisans qui s'implantent le droit d'exercer pendant 18 ans (cession d'une partie du droit au bail à construction).

M. Lalande a souligné les deux points dominants des halles centrales : implantation et commercialisation. Il insista sur le rôle joué par l'administration municipale, la Communauté Urbaine, M. Delhaize, directeur général de « Frais Marché Gro » partenaire idéal et efficace, et la Banque Populaire du Nord. « Notre souci, dit-il est de mieux faire connaître les artisans, ainsi que la qualité et la variété de leur prestation ».

Il souhaite que les Lillois soient fiers de cette réalisation qui concourt à la « revitalisation d'un quartier et à l'embellissement de la ville ».

« Le Baltard Lillois »

M. Mauroy exprima sa joie de voir réhabiter ce très beau « Pa-

villon Baltard » lillois. « C'est, dit-il, l'exemple réussi d'une double collaboration ».

Les « Halles Solférino » constituaient voici une dizaine d'années un pôle d'attraction commerciale de tout premier ordre. Ce quartier vivait au rythme du marché de gros, des forts des halles et des allées et venues matinales des commerçants. Cette animation s'est éteinte, peu à peu, après que le marché de gros ait été transféré au M.I.N. de Lomme.

M. Mauroy insista sur deux points : la fermeture des Nouvelles Galeries qui enlevait à la population un point d'alimentation courante important, et la volonté de préserver la qualité architecturale des halles.

« Cette opération, dit-il, vient en droite ligne d'une rénovation que nous avons menée en concertation avec les commerçants : la rénovation des Halles de Wazennes, bien que leur vocation soit sensiblement différente. C'est ainsi qu'à Lille, nous avons su préserver nos halles et redonner vie à ces deux quartiers. »

L'artisanat : un secteur essentiel

M. Mauroy souligna que les commerçants et artisans étaient essentiels à la vie collective, à la qualité de la ville.

« L'artisanat est un secteur essentiel puisqu'il concerne 10 % de la population active du pays. Devant l'assemblée permanente des Chambres des métiers, le 27 octobre, j'ai fait le bilan de 30 mois d'action gouvernementale pour le commerce et l'artisanat. J'ai notamment montré que la volonté du gouvernement est d'assurer le dynamisme et la compétitivité de ce secteur »...

« L'entreprise artisanale mérite une politique particulière, 850.000 entreprises sont réparties sur l'ensemble du territoire. C'est un tissu vivant et dynamique ».

En 1983, 7 milliards 200 millions de F. de prêts spéciaux ont été débloqués pour l'artisanat. D'ores et déjà a été mise en place une procédure expérimentale de prévention rapide pour soutenir les entreprises artisanales en difficulté.

Enfin, la loi sur les coopératives artisanales qui entrera très prochainement en application, constitue, dans certaines branches, une réponse bien adaptée à l'évolution des activités économiques.

M. Mauroy rappela la phrase du président de la République, lors de la journée européenne de l'apprentissage artisanal : « L'artisanat n'est pas une réserve à protéger mais une pépinière d'entreprises ».

Brigitte MALOU

